

A Vesoul, le vendredi 30 octobre 2020

La proviseure

Aux élèves et étudiants du lycée les
Haberges

La Provisure

Objet : Hommage à M. Samuel Paty et modalités de fonctionnement à partir du lundi 02 novembre

Chers élèves,

Je voudrais tout d'abord vous féliciter pour le bon respect des gestes barrière durant cette première période de l'année scolaire. Cela nous a permis de travailler en sécurité et en confiance avec vous.

Protocole sanitaire :

Comme vous le savez, l'épidémie de la COVID 19 a repris sur le territoire français et nous devons passer à **une phase plus stricte du protocole sanitaire**.

- Le port du masque est obligatoire **dans le parc du lycée et sur le parvis** et ce jusqu'au 14 novembre, minimum, par arrêté préfectoral. La police municipale pourra être amenée à vérifier le respect de cet arrêté. **Soyez donc tous très vigilants.**
- L'aération des salles de 10mn toutes les 2heures doit être systématique.
- Des modifications seront apportées en salle de restauration : nous organiserons cet espace en quinconce (c'est-à-dire qu'une place sur 2 sera condamnée) et ceci pour que la distanciation physique soit respectée. Par conséquent, nous vous encourageons pour ceux qui le peuvent à aller déjeuner **dès 11h30.**
La plage horaire 11h50 - 12h50 est réservée aux élèves reprenant à 13h.
Les élèves reprenant à 14h pourront déjeuner à partir de 12h50.
Nous mettons en place ce système dès lundi 02 novembre.
Il est important que vous continuiez à inscrire vos noms sur les fiches en salle de restauration pour identifier les cas contacts, si besoin.

Vous aurez bien compris qu'il n'est donc pas utile de vous diriger tous à 11h50 en salle de restauration. Différez davantage votre arrivée en

Téléphone
03 84 97 17 20

Fax
03 84 97 17 35

Mél.
ce.0701052n@ac
-besancon.fr

1, rue du Dr
Jean Georges
GIRARD
70000 - Vesoul

salle de restauration vers 12h20 ou 12h30. Vous aurez le temps de déjeuner même en reprenant à 13h.

Les emplois du temps restent les mêmes, vous continuez à changer de salle en fonction des nombreux groupes auxquels vous appartenez, les salles spécifiques continuent d'être utilisées avec la plus grande prudence.



2/3

Le port du masque et le lavage des mains à l'entrée des salles de cours restent obligatoires.

Sécurisation des établissements

Les entrées dans l'établissement seront filtrées de 7h30 à 18h. Vous devrez présenter, à l'entrée du lycée **votre carte de restauration ou votre carte de lycéen ou d'étudiant.**

Après 18h, la porte d'entrée du lycée sera fermée. Vous ne pourrez donc plus rentrer à l'intérieur du lycée.

Toutefois, vous pourrez rester dans le hall en attendant le départ de votre bus. Nous activerons la gâche électronique pour que vous puissiez sortir après 18h.

Hommage à M. Samuel Paty, professeur d'histoire de Conflans Saint Honorine

Les cours reprendront au lycée selon les emplois du temps habituels, lundi 02 novembre **à partir de 8H pour tous les élèves et étudiants en BTS.**

L'hommage à M. Samuel Paty sera rendu à 11h en classe : une minute de silence sera observée après la lecture de la lettre de Jean Jaurès adressée aux instituteurs.

Les élèves et les professeurs n'ayant pas cours ainsi que tous les autres personnels du lycée **se rendront dans le hall du lycée pour cet hommage.**

Ce temps de recueil, lundi matin à 11h, doit se réaliser dans le plus grand respect. Nous attendons de tous, en mémoire de ce professeur, un comportement exemplaire.

Attestation de déplacement scolaire

Vous trouverez sur le site du lycée une attestation de déplacement scolaire visée par mes soins.

En vous souhaitant une bonne reprise,

La proviseure

A. Guillot



3/3